

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 28 juin 2016

Convocation du 21 juin 2016

Le Conseil municipal de Sassangy s'est réuni le mardi 28 juin 2016 à 20 heures 30, dans la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe L'HUILLIER, Maire.

Etaient présents : Mme CHEMARIN MORAND LEUTHREAU DAMBLEVE BOIVIN MORAND MM L'HUILLIER BERTHENET GARNIER LERAY FLESCHE

Etaient excusés : Mme PEUCHMAURD (pouvoir à Mme CHEMARIN) M. LERAY

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion du 22 mars 2016.

Le maire demande à ajouter à l'ordre du jour :

- Modification du temps de travail de Mme Véronique GRIVEAUX
- Indemnité de conseil du Trésorier de la commune

Le conseil municipal accepte.

En préambule à l'ordre du jour, le maire fait le point sur les dégâts qui ont été occasionnés suite à l'orage du 25 juin 2016.

De nombreuses habitations de la commune ont été inondées. Plusieurs voies et chemins communaux ont été endommagés, notamment le chemin de la Gorge qui sera sécurisé et interdit à la circulation. Une signalisation sera posée rapidement sur ce chemin.

Un classement en catastrophe naturelle a été demandé. Mme Dominique LANOISELET, conseillère départementale, nous demande de lui transmettre la liste de tous les biens endommagés sur la commune.

Puis, le maire passe à l'ordre du jour.

Approbation du nouveau périmètre de la Communauté de Communes Sud Côte Chalonnaise

Le conseil municipal valide le nouveau périmètre de la Communauté de Communes Sud Côte Chalonnaise, avec l'entrée, au 1^{er} janvier 2017, des communes de Burnand, Collonges en Charolais, Genouilly, Le Puley, Saint Gengoux le National et Vaux en Pré.

Présentation du Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public d'élimination des déchets ménagers de l'année 2015

Le conseil municipal prend connaissance du rapport qui sera mis à disposition au secrétariat de mairie.

Validation du marché de transport scolaire

Le conseil municipal prend connaissance de l'unique offre reçue en mairie suite à la consultation pour le renouvellement du marché de transport scolaire.

Après en avoir délibéré, il valide l'offre des Transports Clunyois et autorise le maire à signer le marché.

Suite à l'allongement du parcours pour récupérer les enfants de Fley, le temps de travail de Mme GRIVEAUX sera augmenté de trente minutes par jour, ce qui passe son temps de travail hebdomadaire à 11h22 (temps de travail annualisé).

Il a été convenu qu'en cas d'absence de Mme GRIVEAUX, elle sera remplacée par l'agent de Fley dont les heures de travail ont été diminuées suite au changement de mode de transport scolaire de cette commune.

Décision modificative au budget primitif 2016

Afin de régulariser une erreur sur la ligne comptable des amortissements, le conseil municipal décide de modifier le budget primitif 2016, voté le 22 mars 2016 , comme suit :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D – 023 Virement à la section de fonctionnement	515 €	
D – 6811 Dotation amort. Immobiliers incorp et corp		515 €

Indemnité de conseil du trésorier de la commune

Suite au changement de trésorier au 1^{er} janvier 2016, le conseil municipal doit délibérer sur l'indemnité de conseil qui lui sera attribuée.

A l'unanimité, le conseil municipal décide :

- de demander le concours du receveur municipal pour assurer des prestations de conseil en matière budgétaire, économique, financière et comptable définies à l'article 1 de l'arrêté du 16 décembre 1983,
- d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100 % par an, et l'indemnité de confection des documents budgétaires.

Informations diverses

Une demande de reprise des travaux réalisés en 2015 a été faite à l'entreprise GUINOT.

Un contrôle des habitations dont l'installation du système d'assainissement a été déclarée non conforme, est prévu en 2016.

La Communauté de Communes Sud Côte Chalonnaise doit prendre la compétence « assainissement » en 2018. Elle souhaite mettre en place un groupe de travail avec des élus de chaque communes.

Le rallye de la Côte Chalonnaise passera sur la commune le dimanche 10 juillet 2016. Ariane propose de prendre des photos avant et après le passage.

Le site internet de la commune peut être consulté à cette adresse : www.sassangy.fr

Le Maire,
Philippe L'HUILLIER